

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis.
Un an..... \$2.00
Six mois..... \$1.00
Etranger (UNION POSTALE.)
Un an..... f. 13. 50

LA VÉRITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

"VERITAS LIBERABIT VOS—LA VÉRITÉ VOUS RENDRA LIBRES."

AVIS

Toute demande de
changement d'adresse
doit être accompagnée
de l'ancienne adresse

Telephone : 2327

J. P. Tardivel, Directeur-Propriétaire

Bureaux : Chemin Sainte-Foye près Quebec

QUEBEC

SAMEDI 21 NOVEMBRE 1896

CHRONIQUE

DES IDÉES

La vérité intégrale. — M. Charles Perrin vient de livrer au public la seconde édition de ses *Premiers Principes d'Economie politique*, travail auquel il était à mettre la dernière main lorsque M. Tardivel est passé chez lui il y a quelques semaines.

Je détache de la première page cette franche déclaration :

"La situation est grave, tout le monde le sent. Seulement la vérité intégrale nous sauvera, dans l'ordre économique comme ailleurs. Chaque jour, l'impuissance de l'opportunisme apparaît plus manifeste. Mais que de difficultés pour vaincre les préjugés qui ferment encore grand nombre d'esprits à cette vérité si importante aux faibles, si aveuglément combattue de tant de manières et de tant de côtés ! Ce ne sera qu'après des hésitations et des luttes prolongées que les volontés plus éclairées s'emploieront franchement à la restaurer dans les mœurs et dans les institutions. Il y faudra du temps, sans doute ; mais n'est-ce pas une raison pour ne point se lasser d'en montrer la nécessité et d'en faire ressortir les fécondes et bienfaisantes harmonies ?"

Il nous fait plaisir d'entendre parler de cette façon un homme de la valeur de M. Charles Perrin. S'il n'y a pas lieu, pour ceux qui le connaissent, de s'étonner qu'il tienne un pareil langage, il y a toujours raison de l'admirer.

L'éminent économiste catholique, qui honore de son amitié le directeur de la *Vérité*, n'est pas un de ces hommes enclins aux compromissions ni aux demi-mesures et il ne craint pas de proclamer hautement des "vérités" importunes aux faibles.

.

Les idées de M. l'abbé Klein. — On sait que M. l'abbé Klein n'est pas un ultramontain.

A-t-il des idées aussi larges que celles qu'on lui prête en certains quartiers ? C'est ce dont il se défend.

Ayant été mis en cause par la *Vérité* (de Paris) au cours d'un article relatif à la démission de Mgr Keane, M. l'abbé Klein adresse au directeur de ce journal la réclamation suivante :

Paris, le 26 octobre 1896.

Monsieur le directeur,

Dans son numéro du 21 octobre, la *Vérité* a publié une lettre signée Saint-Clément, et où mon nom se

trouve prononcé à l'occasion du grand événement qui émeut l'Eglise des Etats-Unis.

Je ne me serais pas permis de vous en écrire, si cette même lettre ne se trouvait reproduite et surtout commentée dans beaucoup de journaux. Mais, puisque cela est arrivé et arrive tous les jours depuis une semaine, vous ne trouverez pas mauvais, je l'espère, que, sans aucun esprit d'amertume et seulement pour couper court à certaines confusions, je présente ici au public deux ou trois petites remarques. Tel qu'il est en lui-même, le fait de la démission imposée à Mgr Keane est assez important, et il fournit à l'attitude que vous avez énergiquement tenue depuis plusieurs années un appui assez éclatant pour que vous n'avez aucun avantage à laisser dévier la question.

Implicitement dans la lettre que vous avez publiée, et très clairement dans les commentaires auxquels elle a donné lieu (voir en particulier le *Nouvelliste de Lyon* du 23 octobre), on m'attribue trois actes :

Premièrement, j'aurais pris part aux tentatives qui ont été faites pour réunir à Paris, en 1900, un parlement des religions comme celui de Chicago. — C'est une erreur complète.

En second lieu, j'aurais favorisé le mouvement néochrétien, si même je n'avais presque contribué à le faire naître. Or, je n'ai écrit là-dessus qu'un article publié dans le *Correspondant* avant de l'être en brochure.

Le sens évident de mon étude est d'insister sur ce qui manque aux néo chrétiens, et notamment de leur faire comprendre que, malgré leurs bonnes intentions, ils commettent une très grande erreur s'ils croient pouvoir garder les bienfaits de la morale chrétienne en la séparant du dogme. Ajouterai je que c'est là, du reste, un mouvement plutôt littéraire et moral que social, politique ou religieux ? Je ne vois vraiment aucun rapport entre l'école de M. Desjardins et la retraite de Mgr Keane.

Troisièmement, on rappelle que j'ai traduit, et que j'ai loué et que j'admire les discours de Mgr Ireland, ami du cardinal Gibbons et de Mgr Keane. Si je réclame contre les deux autres allégations, je reconnais avoir parfaitement mérité celle-là et la mériter encore. Qu'on m'impute donc ce qui est mien, mais rien de plus.

Tout en ira mieux si les catholiques, dans leurs discussions, ne s'attribuent les vus aux autres que leurs opinions et leurs actes réels.

Ne m'étant jamais mêlé à des controverses personnelles, je ne commencerai pas à le faire aujourd'hui. Je vous demande seulement, monsieur le directeur, de vouloir bien m'aider, en reproduisant cette lettre à ne garder d'autres responsabilités

que celles de mes propres actes et de mes vraies opinions.

Je vous offre d'avance, monsieur le directeur, un cordial remerciement, et je vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Abbé FÉLIX KLEIN.

Professeur à l'Institut catholique
de Paris.

P. S. — Ne pensez-vous pas, monsieur le directeur, que la présente leçon pourrait nous servir à tous, et que nous ferions bien, désormais, de ne pas prétendre imposer, au nom de l'autorité spirituelle du Souverain Pontife, des opinions le plus souvent étrangères à la foi et qui ne sont guère le fait que de leurs partisans ?

F. K.

La protestation de M. l'abbé Klein étant mise sous les yeux de nos lecteurs, je me réserve d'y ajouter ultérieurement quelques observations, s'il y a lieu, lorsque j'aurai relu attentivement ses deux volumes : *Nouvelles Tendances en Religion et en Littérature et Autour du Dilettantisme*, que j'ai parcourus à la hâte il y a déjà assez longtemps.

Après avoir écrit, il y a deux ans, sur les nouvelles tendances en religion, M. l'abbé Klein nous dit aujourd'hui qu'il s'agit d'un mouvement plutôt moral que religieux.

Il me paraît y avoir là des nuances qu'il importerait d'indiquer avec précision.

Il est certain que M. l'abbé Klein s'est avancé sur un terrain brûlant.

Portait-il les sandales d'acier requises en pareil cas ?

L'examen de sa chaussure est une opération délicate que je ne saurais faire sans délai.

La *Vérité* (de Paris), s'est bornée à la simple remarque que voici :

"Nous n'ajouterons qu'un mot pour souligner le *post scriptum* de la lettre ci-dessus.

"Nous sommes, en effet, absolument d'accord avec M. l'abbé Klein sur ce point qu'on manque de respect au Pape en faisant trop souvent intervenir son autorité doctrinale dans maintes questions où le Souverain Pontife laisse aux catholiques, dans les limites d'une discussion courtoise, le légitime usage de leur liberté."

.

Christianisme et bouddhisme. — Il nous arrive de temps à autre des échos du Parlement des Religions tenu à Chicago en 1893, et l'expérience est certainement de nature à dissiper les illusions de ceux qui ont cru qu'il pouvait sortir quelque bien de ce Babel doctrinal.

Le prêtre bouddhiste Dharmapola qui était venu, en 1893, siéger au Parlement des Religions est arrivé, il y a quelques semaines, à Chicago,

avec l'intention de se fixer définitivement en Amérique et d'y faire un prosélytisme plus ou moins mitigé.

Ce Dharmapola a des idées fin-de-siècle : il n'a pas horreur des compromis.

"Je ne viens pas ici, a-t-il dit en arrivant, pour me poser en adversaire du christianisme, mais pour réconcilier ces deux excellentes religions : le christianisme et le bouddhisme."

Voilà un des résultats du fameux Parlement des Religions : mettre dans la tête de certains gens que toutes les croyances sont également bonnes, ou à peu près.

Sathianadhan, un Hindou qui a pris ses grades à l'Université de Cambridge, ne disait-il pas dernièrement :

"La conséquence du Congrès des Religions à Chicago a été positivement nuisible aux progrès du Christianisme. L'impression que nous en avons recueillie est que les Américains ne sont pas satisfaits du christianisme, et qu'ils le regardent comme un des nombreux systèmes religieux qui ont une relative excellence. Nos délégués sont revenus persuadés que la religion des Hindous est aussi bien adoptée aux besoins de l'Inde que le christianisme l'est à ceux des Américains, et même avec l'opinion que l'Amérique offre un champ tout préparé aux missionnaires hindous !"

La déclaration que vient de faire Dharmapola donne absolument raison à Sathianadhan.

Qu'en pense l'abbé Charbonnel ?

Références :

RELIGION ET HISTOIRE.

The Pope's decision on Anglican Orders, by the Rev. Edmund Hill, C.P. — *Ave Maria* du 31 Oct. '96.

Les Ordinations Anglicanes, par le R. P. Robert, Oratorien. — *La Vérité* (de Paris) du 26 Oct. '96.

La condanna delle Ordinazioni Anglicane. — *La Civiltà Cattolica* du 7 Nov. '96

Le mouvement de réunion en Angleterre, par un Catholique Anglais. Longue étude du R. P. Sydney Smith, S. J. — *Etudes Religieuses* du 15 Sept. '96.

La sérénité du Docteur Pusey, par le R. P. Bremond, S. J. — *Etudes Religieuses*, Janvier-Février-Mars '96.

Surabondance des indications touchant le site de l'Eden, par le R. P. Etienne Brosse, O. P. — *Revue Thomiste*, Septembre '96.

The Jesuits and New France in the 17th century, by F. W. Grey — Cette étude (34 pages in-8) est l'œuvre d'un Montréalais et intéressera particulièrement les Canadiens. — *American Catholic Quarterly Review*, Octobre '96.

J. F. DUMONTIER.

Lettres de voyage

Sixième lettre.

MILAN, jeudi le 29 octobre.—J'ai un peu négligé les lecteurs de la *Vérité*, depuis quelque temps. Ils me le pardonneront d'autant plus volontiers que le journal ne souffre aucunement de ma prose hebdomadaire.

Ce n'est pas une mince affaire que de voyager en Italie par le temps qui court. Depuis plus de quinze jours il pleut presque continuellement; toutes les rivières débordent et les dégâts sont immenses. Plusieurs ponts de chemin de fer ont été emportés. Lundi dernier, en venant de Rome à Gênes, par la voie de Civittà Vecchia et Pise, nous avons trouvé un pont de parti. Les voyageurs ont dû descendre, traverser la rivière sur un pont temporaire et reprendre un autre train qui les attendait. Depuis, sur la même ligne, un deuxième pont a cédé, et les trains ne circulent plus sur cette voie. Pour aller de Rome à Gênes il faut faire un grand détour.

Ce matin, le train de Rome-Gênes-Milan était en retard de deux heures, et ce premier retard en a entraîné d'autres; de sorte que, partis de notre hôtel, à Gênes, à huit heures et demie du matin, nous ne sommes arrivés à Milan qu'à six heures et demie du soir. En temps ordinaire, ce trajet se fait en quatre heures. Heureusement, on ne signale pas de pertes de vie, ou très peu.

La semaine dernière nous sommes allés à Naples. Le mauvais temps nous en a chassés au bout de deux jours: à la pluie était venu se joindre un vent de tempête. Impossible de monter sur le Vesuve; impossible de se promener sur la Chiaia: La mer y déferlait avec rage. Que faire à Naples si l'on ne peut pas se promener sur la Chiaia? *Niente*, comme nous disons maintenant que nous ne parlons plus que la langue de Dante. Aussi avons-nous tourné le dos au tombeau de Virgile, pour gagner Pompéi—non pas la ville d'autrefois si justement détruite—mais le sanctuaire de Notre-Dame de Pompéi, et la ville chrétienne qui s'élève tout à côté des ruines de l'ancienne. Ce sanctuaire de Pompéi est à l'Italie, ce qu'est Lourdes à la France: un lieu de pèlerinage populaire où s'accomplissent des merveilles, par l'intercession de la Très Sainte Vierge, comme l'attestent les milliers d'*ex-voto*, de toute sorte, qui couvrent les murs de l'église.

A Pompéi nous avons pris une voiture, et nous nous sommes fait conduire à Vico Equense, petite ville perchée sur un promontoire à mi chemin environ, entre Castellamare et Sorrente. Que c'est donc beau tout ce pays-là, même par un temps de pluie et de vent! Que cela doit être ravissant quand le soleil illumine cette baie incomparable et dore ces collines superbes!

A Vico Equense, les RR. PP. Jésuites ont un collège bâti sur un rocher très élevé et coupé à pic, au pied duquel murmurent sans cesse les flots. Dans un tel endroit, il doit être facile de faire des vers, même des vers latins; et il me semble que les bons pères doivent avoir de la difficulté à empêcher leurs bambins de rêvasser du matin au soir.

Mais ce n'était pas le site, si enchanteur qu'il soit, qui nous avait attirés à Vico Equense. Nous y sommes allés uniquement, M. Hurtubise et moi, pour voir notre vénérable et cher ami, le père

Lopinto, qui a habité si longtemps le Canada qu'il est devenu vraiment canadien.

Dire que l'accueil que le père Lopinto nous a fait a été cordial et affectueux, c'est rester bien en deçà de la vérité. Nous avons passé quatre heures inoubliables dans sa compagnie, causant de *omni re*, etc.

Notre course à Naples, manquée d'ailleurs, sera, cependant, à cause de cette visite au Père Lopinto, un des plus agréables incidents de notre voyage.

Nous sommes revenus à Rome mercredi au soir, le 21, avec la foule qui se précipitait de toutes les parties de l'Italie pour assister aux noces du prince de Naples.

Ce mariage, qui a eu lieu à l'église Sainte-Marie des Anges, a vivement piqué la curiosité des Italiens, et a attiré à Rome un nombre très considérable de visiteurs; mais contrairement à ce qu'ont dit les organes officiels, il n'y a pas eu d'enthousiasme populaire. J'ai vu passer le cortège royal, par la *voie nationale*, et j'ai pu constater, *de visu*, que le peuple est resté froid: pas d'acclamations, pas d'agitation de mouchoirs, pas de chapeaux en l'air. Un cirque aurait été reçu précisément de la même manière que l'ont été le roi et le prince. On m'a même dit que dans certaines parties de la ville des sifflets se sont fait entendre lorsque le roi a passé. Chose certaine, c'est que ce pauvre souverain, lorsqu'il sort dans les rues de Rome, ne provoque jamais la moindre démonstration de sympathie; c'est à peine si quelques rares personnages le saluent froidement. La reine reçoit, parfois, de timides ovations, mais non point le roi.

On sent que ce pauvre peuple, désillusionné, humilié et écrasé d'impôts, n'attend que l'occasion pour rompre ouvertement avec la maison de Savoie.

* * *

Après mon retour de Naples, j'ai eu l'honneur d'être reçu une deuxième fois par Son Eminence le cardinal Parocchi qui m'avait accordé une première entrevue, quelques jours auparavant, à Albano. Dans les deux occasions, Son Eminence m'a surtout entretenu de la question maçonnique à laquelle elle attache une grande importance. J'ai aussi eu une longue et très instructive conversation, la veille de mon départ de Rome, avec le Révérendissime Père Martin, Général des Jésuites.

Enfin, dimanche soir, nous avons fait nos adieux au collège canadien où nous avons passé tant de moments agréables pendant notre séjour de trois semaines dans la Ville Eternelle. Sa Grandeur Mgr Bégin y était arrivée, la veille, en bonne santé et pas trop fatiguée du voyage. Il y a donc trois évêques canadiens à Rome, en ce moment: NN. SS. Bégin, Gravel et Labrecque. Ils y resteront, probablement, jusqu'à la fin de novembre. Mgr l'archevêque de Montréal est retenu à Paris par une assez sérieuse indisposition.

* * *

De Gênes, j'ai poussé une pointe jusqu'à Nice, non pas pour le plaisir de voir cette ville charmante, mais dans le but de recueillir certains renseignements sur la franc-maçonnerie. Je n'ai pas eu ce que j'espérais, mais j'ai obtenu autre chose qui me sera peut-être profitable plus tard.

Mercredi soir, j'étais de retour à Gênes, et jeudi matin je me mettais en

route pour Milan, avec le résultat que vous savez.

Comme vous le voyez, nous ne nous amusons pas le long du chemin. C'est que nous avons hâte, M. Hurtubise et moi, de voir si le mauvais temps du Canada est aussi mauvais que celui de l'Europe; et cette légitime curiosité, que vous vous garderez bien, n'est-ce pas? de prendre pour de l'ennui ou de la nostalgie, nous donne des ailes!

LUCERNE, vendredi le 30 octobre.—Voilà une belle journée! Partis de Milan ce matin à dix heures et demie, nous sommes arrivés ici à huit heures lundi soir, après avoir escaladé, à l'aide de deux locomotives, une chaîne de formidables montagnes et passé par le fameux tunnel du Mont Saint-Gothard, long de quinze kilomètres. Nous avons trouvé de la neige, le long du chemin, non seulement sur les pics, mais dans les hautes vallées et jusque sur la voie ferrée. Et des inondations partout! Les centaines, les milliers de cascades qui descendent des hauteurs ont fait déborder, en maints endroits, lacs et rivières.

Il ne fait pas chaud en Suisse, à cette saison. Ce soir, à Lucerne, il fait une température tout à fait québécoise; et avec cela qu'on ne chauffe pas les maisons encore; de sorte que, dans ma chambre, il fait bon pour se coucher, mais non point pour écrire. Vous me permettez, par conséquent, de vous dire bon soir. Quand je serai rendu dans la plaine, à Lyon, je reprendrai ma plume.

J. P. TARDIVEL.

Septième lettre.

(FRIBOURG, en Suisse, Fête de la Toussaint, 1896.

Je demande pardon aux habitants de la Suisse! J'ai terminé ma dernière lettre à Lucerne, par un frisson, et j'ai dit que bien que la température fût tout à fait québécoise, on ne chauffait pas encore les maisons. C'était une erreur; ou plutôt j'ai eu tort de prendre une exception pour la règle. Dans ma chambre, à l'hôtel du Cheval blanc, il faisait froid; mais, règle générale, on chauffe abondamment en Suisse, à l'heure qu'il est; trop même, comme au Canada, du reste. Les voitures de chemin de fer, — très semblables aux nôtres, soit dit en passant—sont chauffées à la vapeur; et à l'hôtel Terminus, où nous sommes en ce moment, il y a un appareil de chauffage qui fonctionne tout à fait à la canadienne. Donc, sous le rapport de la température artificielle, il n'y a rien à désirer en Suisse. Mais au dehors, quel triste temps toujours! De la pluie froide, des brouillards et de la boue. Il n'y a qu'une chose à faire: c'est de gagner d'autres lieux aussi rapidement que possible.

Comme moi, vous vous figuriez, peut-être, que la Suisse n'est qu'une mer de montagnes. C'est l'idée que l'on se fait ordinairement, je crois. Eh bien! ce n'est pas cela du tout. La Suisse est sans doute entourée de hautes montagnes à l'ouest, au sud et à l'est; mais une fois que vous avez pénétré à l'intérieur, vous quittez la région des prés neigeux, des rochers escarpés et des étroits vallons, et vous entrez dans une plaine très fertile et assez large. Et même lorsque le terrain est accidenté, ce ne sont plus des montagnes arides, mais des collines riantes et fertiles. De Lucerne ici, en passant par Berne, du moment que vous avez perdu de vue le Rigi et le mont Pilate, et le lac des Quatre Cantons tout encaissé de hautes montagnes, vous pourriez facilement vous croire au Canada, longeant la Côte de Beupré ou traversant les Cantons de l'Est. Seulement, les maisons et les gran-

ges ne sont pas de même forme; et, faut-il le dire! les terres et les bâtiments sont bien plus soigneusement tenus ici qu'ils ne le sont chez nous.

Donc, c'est un très beau pays que la Suisse, mais bien différent de la Suisse que je m'étais figurée. Probablement, si le temps était clair, nous verrions presque constamment les pics élevés des Alpes; mais, par un temps de pluie, l'horizon étant borné, nous n'avons vu, le long de la route, que la plaine ou un pays gracieusement ondulé.

Lucerne est une ville fort intéressante, assise au pied du beau lac des Quatre Cantons, entre le Rigi et le Mont Pilate. Le lac est traversé par un vieux pont de bois fort pittoresque, tandis que de nombreux canards et d'autres oiseaux aquatiques, des cygnes noirs, etc, se baignent dans les eaux froides et limpides du lac.

Lucerne est une ville essentiellement allemande; Berne aussi. On parle le français dans les hôtels, voilà tout. Dans les rues vous n'entendez que l'allemand et vous ne lisez que l'allemand sur les enseignes. De Berne à Fribourg il n'y a qu'une heure de chemin de fer à peine; et cependant, ici, nous sommes en plein pays français. Ce matin, à la grande messe de huit heures, à la cathédrale, nous n'aurions eu qu'à fermer les yeux pour nous croire à Montréal ou à Québec. On chante le même plain-chant, sur le même ton, absolument; on prononce le latin à la française—ce qui n'est pas beau, soit dit entre nous—et l'on parle le français exactement comme on le parle au Canada—ce qui vaut bien mieux que la prononciation française du latin. M. le curé nous a fait un excellent petit sermon sur la fête du jour et sur celle de demain: pas un mot, pas une inflexion de voix qui ne soit du plus pur français du Canada. C'est vraiment extraordinaire, cette parité absolue qu'il y a entre le langage et les cérémonies religieuses de cette partie de la Suisse et le langage et les cérémonies du Canada. La seule différence, c'est qu'ici l'on chante plus vite que chez nous, et que les orgues suisses sont bien supérieures aux nôtres.

Fribourg est une ville de douze mille âmes environ, et presque exclusivement catholique. Il y a une haute et une basse ville, comme à Québec, et le dimanche on observe rigoureusement le repos religieux.

Hier soir je suis allé faire une visite à M. l'abbé Frazzière, directeur du grand séminaire, pour qui j'avais une carte d'introduction de la part du Père Louis Cartier, salésien, de Nice. Je voulais avoir de M. Frazzière des renseignements précis sur la franc-maçonnerie en Suisse, particulièrement à propos de la fameuse grotte maçonnique, à Fribourg même, dont il a été souvent question dans les journaux en ces dernières années. M. l'abbé, n'ayant pas fait une étude spéciale de la question, n'a pas pu me renseigner beaucoup là-dessus. Cependant, il m'a dit que la grotte en question a indubitablement appartenu aux francs-maçons autrefois, mais il ignore si l'on y disait la messe noire et si l'on y commettait les horribles sacrilèges dont on a tant parlé. À ce sujet, il n'affirme rien et il ne nie rien. Toutefois, m'a-t-il dit, une chose qui tend à confirmer ce que l'on a écrit au sujet de ces profanations, c'est que tout dernièrement encore, aux environs de Fribourg, il s'est commis un épouvantable vol d'hosties consacrées, sans que les voleurs aient enlevé un seul des vases sacrés. Ce qui indique clairement que le vol a été commis dans un but de profanation.

Quant à Mlle Lucie Cloraz, dont il a souvent été question dans les journaux, M. l'abbé Frazzière ne la croit pas coupable des horreurs qu'on lui a reprochées. Il affirme même qu'elle a été certainement calomniée.

GENÈVE, le 2 novembre.— Nous avons eu une courte joie: le mauvais temps, qui

avait disparu, un instant, est revenu ce matin. Ici à Genève, où il faisait si beau à notre arrivée, hier après-midi, nous avons un vrai temps du Jour des morts, un temps froid et sombre qui ferait honneur à Québec. Aussi avons-nous pris la détermination de hâter notre retour.

Les inondations paraissent être générales, en Europe. Les journaux ont des colonnes et des colonnes de dépêches se rapportant à ce sujet. On n'entend parler que de rivières qui débordent, de ponts emportés, de circulation de trains interrompue. L'année a été désastreuse partout. En Suisse, on n'a guère vu le soleil depuis le mois de juin, me dit-on. Et la Suisse sans soleil, c'est assez triste, je vous l'assure.

Le pays entre Fribourg et Genève, en passant par Lausanne, est très beau au point de vue agricole et au point de vue pittoresque. A Lausanne, surtout, sur le bord du beau grand lac Léman, ou lac de Genève, le coup d'œil est vraiment grandiose. Par exception, il faisait un très beau temps, hier après-midi, lorsque nous avons passé à Lausanne, vers les trois heures. Le soleil était assez chaud, et sous ses rayons le lac et les montagnes de la Haute Savoie étincelaient splendide-ment.

Genève est une belle ville, de 85,000 âmes, superbement située sur le Rhône à sa sortie du lac Léman. Il serait difficile d'imaginer un site plus enchanteur. Il y a une partie ancienne qui a beaucoup de cachet; mais la ville moderne est un peu comme toutes les villes modernes: rues larges et droites, tramways électriques, maisons carrées, etc. On appelle Genève, parfois, la Rome protestante. Cependant, on m'assure que d'après le dernier recensement, le nombre des catholiques genevois dépasse celui des protestants de trois mille environ.

La Suisse a une population de trois millions, dont 900,000 environ de langue française, 150,000 de langue italienne et le reste — près des deux tiers, de langue allemande. Au conseil fédéral de Berne, les trois langues sont officielles. Les Suisses français ont de la chance de n'avoir pas affaire à une majorité aussi brutale que la majorité du Manitoba et du Nord-Ouest.

LYON, le 3 novembre. — Hier, à midi, nous sommes partis de Genève, et le soir, vers huit heures, nous étions à Grenoble. Toujours un temps sombre, bas et froid, ce qui nous a empêchés de jouir des magnifiques paysages que nous avons traversés. Nous avons longé le célèbre lac du Bourget et passé par Aix-les-bains. Un arrêt de deux heures à Chambéry nous a permis de visiter un peu cette ville historique et d'admirer son vieux château.

Pendant que nous parcourions les rues, nous avons rencontré un cortège funèbre, et j'ai remarqué parmi les personnes qui suivaient le cercueil un grand nombre de femmes et de jeunes filles; plus de femmes que d'hommes.

D'où nous vient, au Canada, l'étrange coutume d'exclure si rigoureusement les femmes et les filles de toute participation aux funérailles de leurs proches et de leurs amis? Elle ne nous vient ni de la France, ni de nos voisins des Etats Unis; et je ne crois pas qu'elle nous vienne de l'Angleterre. D'où nous vient-elle donc? Et cette coutume, est-elle raisonnable? est-elle conforme à la charité chrétienne?

Ce sont autant de questions que je pose et que je voudrais voir traitées dans la *Vérité* par des personnes compétentes.

A Grenoble, j'ai eu l'honneur d'avoir un long entretien avec Sa Grandeur, Mgr Fava, l'évêque antimagon par excellence, avec le regretté Mgr Meurin, de l'île Maurice. Monseigneur de Grenoble a bien voulu me prodiguer des paroles de sympathie et d'encouragement, comme il l'avait fait, du reste, en 1889.

Mon entretien avec Mgr Fava n'a fait que me confirmer dans l'opinion que les doutes qu'on a soulevés, en ces derniers temps, sur l'existence et la conversion de miss Vaughan sont tout simplement une manœuvre de la franc-maçonnerie, manœuvre à laquelle trop de catholiques se prêtent, sans se douter qu'ils se font les instruments des loges.

J'ai aussi eu le grand plaisir de revoir mes excellents amis MM. Charaux et Desplagnes, et de passer avec eux d'agréables moments. Certes, ce n'est pas un séjour de quelques heures qu'il m'aurait fallu à Grenoble!

Le 4 novembre:—Ce matin, nous nous sommes rendus au numéro 1 de la Montée de Belmont où nous avons été reçus par MM. les abbés Augustin et Joseph Lémann que mes lecteurs connaissent bien; et nous avons eu avec ces deux ecclésiastiques savants et distingués une aimable et instructive causerie. L'après-midi, visite chez M. Lucien Brun qui a eu la gracieuseté de nous inviter à prendre le dîner chez lui, ce qui nous a procuré l'avantage de passer une soirée en famille, bonne fortune qui ne nous arrive pas souvent en voyage. Monsieur et madame Brun, ainsi que leurs fils, s'intéressent beaucoup à la Nouvelle France, et j'ai toujours l'espoir que nous aurons le plaisir de les voir au Canada un jour ou l'autre.

Une lettre reçue de Paris, à mon passage à Grenoble, m'a décidé de changer mon itinéraire. Je voulais passer par l'Espagne et prendre la mer à Gibraltar. Je n'en ferai rien. Il faut que je retourne à Paris, où je ne ferai cependant qu'un très court séjour. Mais avant de gagner la capitale je vais passer quelques jours chez mes parents de l'Auvergne. Nous partons demain matin pour Billom, où nous n'arriverons que tard le soir; car on ne voyage pas rapidement en France quand on ne se dirige pas sur Paris. Tout le service des chemins de fer, en France, ne semble se faire qu'au point de vue de ceux qui vont à Paris ou qui en reviennent. Les malheureux qui veulent se rendre d'un point de la Province à un autre s'arrangent comme ils peuvent.

Ce sera probablement ma dernière lettre de voyage, car mes pérégrinations achèvent, et je n'en suis pas fâché.

J. P. TARDIVEL.

Triduum de Béatification

A la chapelle de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville

Bernardin Realino naquit à Carpi, petite ville de Lombardie, de parents issus des anciennes familles patriciennes. Il se distingua, dès ses plus tendres années, par sa piété, son amour du travail et sa charité envers les pauvres.

Il apprit les Lettres dans sa ville natale; Modène et Bologne lui donnèrent l'enseignement universitaire. Brillant élève, holléniste, poète, philosophe, docteur *in utroque jure*, écrivain, plus tard théologien, souvent consulté, il fut successivement dans le monde podestat de Felizzano dans le Milanais, avocat fiscal dans la cité d'Alexandrie, gouverneur des Cassines, juge à Castiglione et intendant général des vastes domaines du marquis de Pescara.

Ces fonctions variées, remplies avec la conscience de l'homme du devoir, ne changèrent rien à ses habitudes de vertu, et n'éteignirent point surtout la flamme de la vocation qui brûlait dans son âme.

Quand l'heure de Dieu sonna, il répondit à l'appel et fit ses adieux au monde, qui le pleurait, pour entrer dans la Compagnie de Jésus, où l'accueillit le célèbre P. Salmeron, compagnon de St. Ignace et provincial de Naples.

Passé maître dans la science des saints,

Bernardin forma les jeunes aspirants à la vie religieuse et dirigea, comme père spirituel, ses propres frères dans les voies de la perfection.

Dix ans après son entrée dans la Compagnie, ses supérieurs l'envoyèrent à Lecce, chef lieu de la Terre d'Otrante. C'est là que l'homme de Dieu parcourut la longue et laborieuse carrière des 42 dernières années de sa vie. Il y bâtit une église, vaste et belle; un collège, qui fut l'un des plus florissants de son ordre, à cette époque.

Sa grande humilité, sa vie de mortification et de pénitence, sa charité qui embrassait tous les besoins, pansait les plaies de l'âme et guérissait souvent celles du corps; la sagesse de ses conseils soit au confessionnal où se pressaient les grands et les petits; soit dans le tête-à-tête des consultations intimes; la vertu qui s'attachait à tout ce qu'il touchait, à son bâton surtout avec lequel la peinture le représente, et qui, dérobé mille fois, mille fois renouvelé, devenait une relique de famille; son don des prophéties, que le procès juridique porte à 150; les manifestations extérieures de sainteté dont le ciel se plaisait à le favoriser, comme l'aurore de lumière qui couronnait souvent son front; l'insigne honneur d'avoir porté, comme plus tard St. Stanislas, l'Enfant Jésus dans ses bras; ses œuvres qui remplissaient la ville; ses miracles sans nombre, surtout dans la dernière période de sa vie, firent connaître au loin son nom: au-delà des frontières de l'Italie. Les plus illustres personnages de l'Europe: l'empereur Rodolphe, Henri IV, roi des France, le roi de Pologne lui écrivirent; le pape Paul V se recommanda à ses prières; toutes les bouches enfin le proclamèrent l'ange et le saint de Lecce.

Le 21 déc. 1615 les représentants de la ville se réunirent en conseil, et à l'unanimité ils choisirent Bernardin encore vivant pour patron de Lecce. Le 1er juillet de l'année suivante, le saint vieillard s'endormait paisiblement du sommeil des prédestinés dans la 86e année de son âge.

S. S. Léon XIII a inscrit le nom de Bernardin au Catalogue des Bienheureux le 27 sept. 1895, et vendredi, samedi et dimanche les 20, 21 et 22 de nov. à 8 h. du matin et à 7 h. du soir sera célébré cet heureux événement dans la chapelle de la Congrégation des Hommes de la Haute-Ville par un Triduum solennel.

TEMOIGNAGE D'ESTIME

Il nous arrive de France un témoignage tout spontané d'estime à l'adresse du directeur de la *Vérité*.

M. Olivaux, notaire à Pont-du-Cens, près Nantes, écrit à M. Tardivel, — qu'il suppose être à Québec — la lettre suivante:

Pont-du-Cens. 28 octobre 1896.

M. J. P. Tardivel,

Directeur de la *Vérité*,
à Québec.

Monsieur,

Je lis depuis quelque temps dans une revue française l'*Anti-Maçon*, votre roman du XXe siècle, *Pour la Patrie*.

Bien que je n'en sois encore qu'au chap. 24, c'est assez pour voir que cet ouvrage n'a de roman que le nom; que c'est plutôt une histoire de l'avenir où les textes de l'écriture sainte, leur application et les sentiments si chrétiens de vos héros sont singulièrement édifiants et réconfortants.

Savez-vous, Monsieur qu'on n'écrit plus ainsi dans la vieille France?

Nous avons certainement des écrivains catholiques admirables; mais il n'y en a pas à ma connaissance qui sache écrire de la politique chrétienne comme vous.

Et des Lamirande? Hélas! où sont les nôtres?

Vous me direz que ce Lamirande là est un enfant de votre imagination. Je veux le croire; mais s'il plaît à Dieu de bénir vos travaux, à la différence des héros de la Grèce qui produisirent l'Illiade, vos écrits enfanteront des Lamirande, et nous en aurions bien besoin encore plus dans la vieille France que dans la Nouvelle.

Savez-vous encore, Monsieur, qu'on s'attache singulièrement à vos héros?

Ces braves Lamirande et Levardier sont devenus mes meilleurs amis; mais que dirai-je de leur auteur?

Ah! vous avez bien le talent de vous faire aimer en écrivant leur histoire; car comment croire que celui qui éprouve et dépeint de si beaux sentiments n'ait pas un cœur embrasé d'amour et de dévouement pour sa religion et sa patrie?

N'ayant aucune relation dans le Nouveau Monde; et homme d'affaire vivant paisiblement au milieu d'une nombreuse famille, j'ignore quel retentissement a eu votre ouvrage au Canada; mais quelque chose me dit qu'il est de ces œuvres qui marquent dans leur temps et soulèvent des sympathies comme des fureurs aussi vivaces les unes que les autres.

Que vous avez donc bien conservé aussi notre belle langue française; je trouve dans votre style toutes les délicatesses du vieux parler de nos pères admirablement adaptées aux exigences du langage moderne.

Que vous en soyez surpris ou non, Monsieur, voilà des réflexions qui me tenaient au cœur; et je me soulage en vous adressant ce petit témoignage de mon estime et de ma sympathie.

Vous avez un nom qui sonne terriblement breton; et le nom de Tardivel est encore très répandu en Bretagne.

Par l'effet d'une association d'idées bien naturelle, je me rappelle d'avoir eu pour camarades aux Zouaves Pontificaux, de 1867 à 1870 beaucoup de Canadiens-Français.

Si, comme il est possible, vous en connaissez quelqu'un à Québec, voulez-vous me faire le plaisir de lui faire passer les 2 numéros du *Nouvelliste de l'Ouest* que je vous adresse par ce même courrier.

Il y trouvera le récit d'un de nos plus beaux combats, et ce sera ma façon de lui envoyer un souvenir d'amitié.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre respectueux serviteur,

J. B. OLIVAUX.

Nous prendrons occasion de l'insertion de cette lettre pour noter que la *Croix*, de la Haute-Marne, publie actuellement en feuilleton le roman de M. Tardivel: *Pour la Patrie*.

La société de Saint Vincent de Paul

Les conférences de la société Saint Vincent de Paul du Canada célébreront les noces d'or de l'établissement de cette admirable société à Québec du 6 au 8 décembre prochain. Les fêtes auront lieu dans la nouvelle chapelle du Patronage côte d'Abraham. La dernière séance du 8 décembre au soir, aura lieu à la Basilique. Nous reparlerons de ce congrès dans le prochain numéro de la *Vérité*.

LES ÉCOLES DU NORD-OUEST

(Extraits de la brochure du R. P. Leduc)

INSPECTEURS

Avant l'Ordonnance de 1892, chacune des deux sections du Bureau d'Éducation avait la nomination des Inspecteurs de ses écoles. De cette façon il n'y avait ni défiance ni conflit. Les inspecteurs étaient de la foi religieuse des écoles qu'ils avaient à visiter, et par le fait même, inspiraient toute confiance aux Maîtres et aux élèves.

Empêcher tout prétexte de susceptibilité, de crainte et de mécontentement, n'est-ce pas un grand avantage pour le bien général ? Et l'État n'a-t-il pas tout intérêt à voir ses sujets jouir partout et en toutes choses, des mêmes droits comme des mêmes privilèges !

C'est exactement ce que nous avions dans le Nord Ouest, en fait d'éducation, sous les Ordonnances antérieures à 1892. Majorité et minorité avaient réellement le contrôle de leurs écoles respectives : majorité et minorité rivalisaient de zèle et d'énergie pour le bien de ces mêmes écoles.

Qu'importe après tout, objective-t-on aujourd'hui, que les écoles protestantes soient inspectées par des Inspecteurs Catholiques, et les écoles catholiques par des Inspecteurs Protestants ?

« Pour moi, me dira M. Haultain, Président du Conseil, je ne vois pas pour quel motif un ministre protestant n'inspecterait pas vos écoles, aussi bien qu'un prêtre catholique inspecterait les nôtres. Ce qu'il nous faut c'est une inspection impartiale, sans acception de personnes, d'écoles, de dénominations religieuses. »

C'est fort bien, très facile à dire, mais bien plus difficile à mettre en pratique, comme nous allons le prouver tout à l'heure. En attendant, le Lieutenant-Gouverneur, sur la recommandation du Conseil de l'Instruction Publique, nomme quatre inspecteurs dont deux sont pris parmi les instituteurs protestants, le troisième dans le clergé de l'église anglicane et le quatrième, un prêtre catholique.

Ces quatre inspecteurs visiteront et inspecteront à tour de rôle les écoles tant catholiques que protestantes, avec cette différence toutefois qu'il est bon de noter, que une fois sur quatre seulement les écoles catholiques seront inspectées par un inspecteur de leur dénomination, tandis que les écoles protestantes le seront trois fois sur quatre.

Puis bientôt, dès le début même, on trouvera moyen d'éliminer le prêtre catholique. On lui imposera des obligations incompatibles avec sa vocation. Il ne devra même pas porter le costume ecclésiastique de son Église et sera obligé d'être continuellement à la disposition du département de l'Éducation. Bref, il se verra dans la nécessité, ou de renoncer à l'exercice de son ministère sacerdotal, ou de donner sa démission d'inspec-

teur. Il choisira nécessairement ce dernier parti et le Conseil de l'Instruction Publique le remplacera par un protestant.

D'un autre côté, qu'il me soit permis de le dire, les écoles protestantes n'ont rien à craindre d'un inspecteur catholique. Par principe, comme par politique, cet inspecteur sera naturellement porté à se montrer aussi large que possible, sans manquer à la justice, dans ses rapports d'inspection. La religion lui fait un devoir de respecter les convictions religieuses de ses frères séparés ; sa position, comme membre de la minorité catholique, lui recommande cette même ampleur de vue, cette même libéralité, cette même horreur de tout ce qui pourrait ressembler tant soit peu à une sévérité excessive ou à l'intolérance.

En sera-t-il de même d'un Inspecteur protestant dans nos écoles catholiques ! Les minorités sont naturellement susceptibles, c'est vrai. Parce qu'elles sont la minorité, elles se défient instinctivement de l'autorité et de la puissance de la majorité. Est-ce bien sans raisons et sans cause ? Ne voyons-nous pas, sans l'ombre de doute, l'hostilité de la dite majorité protestante contre nos écoles ? Ne sentons-nous pas l'hostilité des auteurs de la loi scolaire de 1892 et ne la touchons-nous pas du doigt, soit au Conseil de l'Éducation, soit de la part du Surintendant, dans l'application de la dite loi ? Ne la retrouvons-nous pas manifeste et indubitable dans l'inspection de nos écoles subséquentement à 1892 ? La preuve en est dans la protestation suivante, adressée le 9 août 1894, au Secrétaire de l'Instruction Publique à Regina, par les commissaires d'écoles du district de St-Albert.

A JAMES BROWN, ESQ., Secrétaire du Conseil de l'Éducation, à Regina. Monsieur,

Nous avons dernièrement reçu copie du rapport de l'inspection faite à St-Albert par Messieurs Goggin et Calder.

Après l'avoir sérieusement étudié et annoté, nous demandons qu'il nous soit permis de protester hautement contre un rapport si gros de fanatisme et d'injustice. Il dénonce les méthodes d'enseignement si bien connues et si grandement satisfaisantes des Sœurs de charité en charge de cette école, et insulte tout à la fois au progrès et à l'intelligence des élèves.

Parce que nous savons parfaitement bien que nos Religieuses institutrices sont au-dessus de tout reproche et que leur influence sur les enfants, aussi bien que leur exemple, méritent la parfaite estime de tout homme intelligent ; parce que nous connaissons les résultats de leur enseignement qui nous donne le plus haut degré de satisfaction, à nous, les plus directement intéressés ; nous pensons qu'il est de notre devoir de vous dire que notre école et ses institutrices ne peuvent recevoir aucun préjudice d'une inspection semblable à celle qui vient d'avoir lieu : inspection dont le but hostile et méchant a été d'exagérer les moindres fautes des petits commençants et de passer sous silence le mérite des

élèves des classes plus avancées.

Nous taxons cette inspection d'hostilité et de méchanceté.

D'hostilité, parce que Messieurs Goggin et Calder sont connus pour leur antipathie à un principe qui nous est extrêmement cher ; nous voulons dire le principe des écoles catholiques séparées.

De méchanceté, parce que l'inspection s'est faite secrètement et sans contrôle. Nul commissaire, parent, ou membre du clergé n'était présent ; aucun n'avait été invité. Nous n'avions aucune connaissance officielle de l'arrivée des Inspecteurs. Quoique, pendant les jours de leur inspection, ils aient passé et repassé maintes fois à la porte de Messieurs McKenny et Brousseau, tous deux commissaires de l'école, ils ne leur ont pas adressé la parole. Nous trouvons cette manière d'agir de leur part, d'autant plus singulière, que le clergé, les commissaires, les parents et autres parties intéressées, avaient toujours été représentés auparavant, tant aux examens, qu'aux inspections scolaires.

Plusieurs des énoncés contenus dans le rapport nous paraissent frivoles et paérils. Ainsi, par exemple, il y est dit que les enfants du troisième livre ne connaissent pas la différence qui existe entre " Mettez l'allumette dans la boîte " et " Mettez la boîte sous l'allumette " ; aussi, qu'ils ne savaient pas combien de fois 4 est contenu dans 6, ou combien de fois 6 est contenu dans 7.

Si les enfants n'ont pas répondu correctement à de semblables questions, cela ne prouve qu'une chose, c'est que ces questions ont été posées d'une manière impropre et inintelligible.

La langue maternelle de la majorité des enfants est le français ou le Cri. Dès lors ne voit-on pas que Messieurs Goggin et Calder n'étaient pas aptes à faire une inspection juste et impartiale des enfants de notre école ?

Une toute petite fille fut interrogée sur le nombre de pattes d'une araignée. Comme de raison l'enfant ne le savait pas et n'était pas supposée devoir le savoir. Son père lui-même, président du Bureau des Commissaires, avoue l'ignorer. Cette question était évidemment hors de propos ; l'enfant n'était encore qu'au commencement du deuxième livre de lecture et de plus, l'Inspecteur ne mentionnait nullement l'espèce d'araignée dont il voulait parler.

Du moment que le français est la langue de la majorité des enfants, tout homme raisonnable comprendra les difficultés pour les Institutrices de faire faire à leurs élèves les mêmes progrès dans la connaissance de l'anglais, que si cette dernière langue était celle de toute la classe. Cette diversité de langage et cette différence de races doivent naturellement entraver la marche.

Au lieu de donner à l'école le bénéfice de cette circonstance importante, l'inspecteur critique et condamne sans distinction ni exception.

Quoi qu'il en soit, nonobstant les difficultés dont nous venons de parler, nous sommes convaincus que les enfants font des progrès très satisfaisants en anglais et que, division par

division, classe par classe, ils peuvent favorablement soutenir la comparaison avec les élèves de n'importe quelle autre école des Territoires.

Nous vous ferons observer que l'enseignement ne saurait se donner ici avec avantage, sans se servir du français et l'enseignement de cette langue est bien au-dessus de ce que nous serions en droit d'exiger même pour un cours élémentaire (nonobstant l'opposition de l'inspecteur à l'enseignement du français.)

En mai 1893, Monsieur Hewgill inspectait l'école et écrivait ensuite dans le livre des visiteurs :

" Aujourd'hui 30 mai, j'ai fait l'inspection, et, (ce qu'il m'arrive rarement d'inscrire dans cette sorte de livre) je dois dire que cette école occupe une excellente position. Le travail qui s'y fait est d'un caractère si difficile et si varié, qu'il défie toute comparaison. J'ai la plus haute idée de l'œuvre si bien conduite par les Sœurs. "

[Signé] J. HEWGILL, Inspecteur.

On le voit, ce Monsieur comprenait parfaitement les difficultés et savait en tenir compte.

Quant au rapport de Monsieur Calder, nous protestons de nouveau et lui donnons un formel démenti. Nous affirmons en même temps que la Révérende Sœur Dillon, en charge de l'école et ses assistantes, les Révérendes Sœurs Truteau et Tiffault, sont des mieux qualifiées pour l'enseignement tant en anglais qu'en Français, dans les Territoires.

De plus nous déclarons soutenir le principe des écoles séparées et nous le soutiendrons toujours, espérant bien que nos écoles du Nord-Ouest seront bientôt affranchies d'un état de choses si injurieux à tout esprit bien pensant.

[Signé]

H. W. MCKENNEY, Président.
E. BROUSSEAU, Commissaire.
M. MERER, Commissaire.

A cette noble et vigoureuse protestation de nos commissaires, qu'il me soit permis d'ajouter que les inspecteurs ont fait semblant d'ignorer complètement l'enseignement du français. Les enfants n'ont pas été examinés sur ce sujet et toutes les questions qui leur ont été faites, l'ont été en langue anglaise, même aux enfants d'origine et de langue différente, qui n'ont pas encore eu le temps d'apprendre suffisamment l'anglais pour saisir le sens ou la portée de ces questions.

En écrivant ces lignes, je lis dans le *Courrier du Canada* à la date du 25 août 1895, un long article sur " les Ecoles Catholiques d'Ottawa ". Qu'il me soit permis de le reproduire en grande partie et en l'appliquant au Nord-Ouest ; il est d'une actualité et d'un à-propos étonnant dans la question qui nous occupe actuellement :

" Les Inspecteurs chargés de s'enquérir du système d'enseignement dans les écoles catholiques de St-Albert, ont fait leur rapport. Ils insinuent clairement que l'enseignement des Sœurs n'est pas efficace. "

" Messieurs Goggin et Calder ne sont pas forts en français ; les élèves qu'ils ont examinés leur sont supérieurs à cet égard. Ils ont interrogé en anglais de vive voix et par écrit

des enfants de 8 à 10 ans; ces enfants parlent mieux l'anglais que ces messieurs ne parlent le français. Messieurs les inspecteurs sont-ils capables d'écrire en français, comme ces bambins ont écrit en anglais ?

" S'il y a ici matière à s'étonner, à se scandaliser, où est-elle ? du côté des enfants ou du côté des inspecteurs ? Et l'aristocratie intellectuelle du Nord-Ouest est-elle ici en position de s'applaudir elle-même de sa science, de ses progrès en instruction et en éducation, elle qui se trouve prise en flagrant délit d'ignorer une des deux langues officielles du pays ? "

" Les jeunes Métis et Canadiens-Français de St-Albert savent plus l'anglais que leurs doctes inspecteurs ne savent le français. Et pourtant ces chers enfants ont à apprendre cette langue française, officielle, vivante, littéraire, diplomatique, que leurs savants concitoyens n'osent pas même aborder, tant ils la trouvent difficile à parler et à écrire. "

" N'est-ce pas plus que suffisant pour expliquer comment des enfants, dont la très grande majorité est entre 5 et 10 ans, n'ont pu répondre en anglais que d'une manière défectueuse, soit de vive voix, soit par écrit ! "

" Le rapport constate que les jeunes enfants canadiens des écoles ont été examinés par des professeurs anglais ne sachant que leur langue ; qu'ils ont été interrogés sur l'arithmétique, la géographie, l'histoire, la grammaire, l'orthographe, la lecture. "

" Et si les professeurs des écoles publiques du Nord-Ouest étaient interrogés en français, sur les mêmes matières, par des examinateurs parisiens ne sachant que le français, les réponses soit orales, soit écrites, vaudraient-elles mieux que celles qu'ont données les enfants et que le rapport apprécie ? "

" Même les professeurs anglais ne sont pas en état d'apprendre les deux langues ; alors y a-t-il du bon sens à ce que des enfants au-dessous de 10 ans sachent les deux langues et soient en même temps mathématiciens, géographes, historiens ? "

" A quoi tend cette rigueur à tout faire apprendre en anglais, dans un âge si tendre ? Est-ce à la proscription de la langue française, parce que, par le fait, les professeurs anglais s'avouent eux-mêmes impuissants à apprendre les deux langues ? "

" L'examen a été fait et conduit suivant une méthode nouvelle. "

" Ce n'est pas celle des Sœurs à laquelle les enfants étaient accoutumés. Ainsi ces petits élèves ont été déroutés, non seulement par le langage, mais en même temps par une méthode étrangère pour eux. Avec de tels procédés on eût pu embarrasser des étudiants de 12, 20 et 25 ans. "

On dirait vraiment qu'un mot d'ordre est parti de Regina et que les Inspecteurs, Messieurs Goggin et Colder, étaient décidés d'avance à faire les rapports les plus défavorables des institutions catholiques en cette année 1894.

Jusqu'à nos écoles, nos convents surtout à St-Albert, Calgary, Edmonton, etc., avaient été favorisés des meilleurs rapports. Chaque année, les notes des Inspecteurs étaient

on ne peut plus satisfaisantes, excellentes même. Selon eux, les écoles faisaient des progrès surprenants ; mais voilà que tout d'un coup, sans aucune raison apparente, dans le même temps, dans la même année, sous les mêmes instituteurs ou institutrices, toutes ces écoles tombent dans un même degré d'infériorité étonnante, sans que les parents, sans que les commissaires, sans que le clergé catholique, si intéressés à leur honneur, aient pu le moins du monde s'en apercevoir. Clergé, parents, commissaires ont été subitement aveuglés ; ils ont continué à voir du progrès là où il n'y avait que décadence !

Est-ce possible ? Evidemment non. Aussi en étudiant les rapports d'inspection à St-Albert pour l'année 1894 il sera facile de voir quel était le but de l'inspecteur, inspiré sans doute par le Surintendant : Affirmer à tout prix que nos Sœurs enseignantes avaient besoin de passer par le cours d'école normale de Regina, sans quoi elles ne feraient rien qui vaille ! et aussi travailler à l'abolition radicale du français qu'il n'a mentionné que pour en blâmer l'enseignement même à un degré purement élémentaire.

LIVRES CLASSIQUES DE LECTURE ET D'HISTOIRE

Arrivons maintenant à la question des livres de classe. Le Conseil de l'Education Publique, toujours appuyé par ou sur l'Ordonnance hypocrite de 1892, a donc, dès son entrée en fonction, dépouillé la minorité catholique de tous les droits qu'elle possédait dans l'administration et la discipline des écoles, la formation des instituteurs, les examens des candidats, l'émission des diplômes et certificats, la nomination des inspecteurs et examinateurs. Une seule chose restait à faire à ce Conseil et il n'a pas reculé devant ce dernier attentat à nos droits les plus sacrés.

La Section Catholique de l'ancien Bureau d'Education, avait de temps à autre, pour l'amour de la paix, fait certaines concessions dans le choix de ses livres pour l'enseignement de l'arithmétique, la géographie, la géométrie, l'algèbre et autres sciences semblables ; mais elle était restée inexorable pour conserver ses livres de lecture, son histoire et sa littérature.

Elle a tenu bon pour ne mettre entre les mains de ses enfants que des livres où, tout en apprenant à lire parfaitement, ils puisent la connaissance de Dieu et l'amour de Jésus-Christ.

Sans perdre un seul instant du temps consacré à l'acquisition des sciences profanes et séculières, les enfants des Catholiques, par le seul fait qu'ils ont les livres de lecture de leur choix, acquièrent des connaissances divines et surnaturelles. Ils connaissent d'où ils viennent ; ils savent qu'ils sont de Dieu, qu'ils appartiennent à Dieu, qu'ils doivent se sauver par la garde de sa loi et de ses commandements. Ces livres leur enseignent qu'ils retournent à leur Créateur pour la contemplation et la possession duquel ils ont été créés. Dans ces mêmes livres, ils trouvent la sanction divine du bien et du mal, récompense éternelle de l'un, châti-

ment éternel de l'autre. Ils apprennent que le Christ est leur modèle, qu'ils doivent l'imiter et marcher sur ses traces. Ces livres leur rappellent qu'ils ont une âme immortelle, vivante image de Dieu, et qu'ils doivent orner de toutes les vertus produites et vivifiées par la Foi, l'Espérance et la Charité.

Ces livres ne sont en aucune façon inférieurs aux autres sous le double rapport de la littérature et des sciences humaines qu'ils enseignent ; de plus ils donnent au cœur et à l'âme un aliment divin, une impulsion divine.

Mais les Catholiques ont-ils le droit de mettre aux mains de leurs enfants des livres de lecture où sont consignés des dogmes auxquels la majorité protestante ne croit pas, une révélation qu'elle rejette ou interprète à sa guise ; l'autorité d'une Eglise qu'elle combat ?

Le Conseil de l'Instruction Publique est évidemment pour la négative, et de suite un règlement est fabriqué, promulgué, mis en force. C'en est fait : l'un des plus grands obstacles aux écoles matérialistes et athées est aboli, anéanti par la force brutale, par la loi du plus fort : le choix de nos livres de lecture nous est enlevé.

Gardons-nous au moins nos livres d'Histoire d'Angleterre et du Canada, écrits par des auteurs catholiques ?

Ces auteurs, appuyés sur les faits les plus certains, sur les témoignages les plus authentiques, réfutent, d'une manière victorieuse, tous les mensonges, toutes les calomnies lancées par la libre pensée, le rationalisme, le schisme et l'hérésie ; par le matérialisme, l'infidélité et l'athéisme, contre l'Eglise Catholique et ses institutions. Ils affirment et prouvent que cette Eglise a toujours été la gardienne du droit et de la vérité, la gardienne de toutes les connaissances divines et humaines ; la fondatrice des grandes Universités et la sauvegarde de la science dans ces temps-là même si faussement réputés âges de ténèbres et d'ignorance.

Ils prouvent encore que l'Eglise Catholique a toujours été la mère de la civilisation chez tous les peuples où elle a porté le trésor de ses lumières et de ses enseignements.

C'en est trop, de tels auteurs ne sauraient être tolérés ! Le Conseil de l'Instruction Publique délibère donc de nouveau et bientôt sa décision est prise ; Lingard et les Frères des Ecoles Chrétiennes sont chassés et remplacés par Buckley et Robertson.

Dans son discours prononcé à la Chambre des Communes à Ottawa, le 17 février 1895, l'honorable Nicolas F. Davin, député de l'Assiniboia-Ouest, pourra dire en parlant de notre système scolaire :

" C'est un système extrêmement modéré et bien différent de ce qu'on est convenu d'appeler " Les lois remédiatrices ". Dans le Nord-Ouest, nous avons des écoles publiques et des écoles séparées (?) Nous avons dans ces deux espèces d'écoles le même programme, les mêmes inspections, les mêmes livres, le même enseignement pendant tout le temps des classes depuis 9 heures du matin

jusqu'à 3 heures après-midi ". (Il aurait dû dire jusqu'à 3 heures et demie.)

Ce qu'avance ici l'honorable Monsieur Davin est parfaitement exact, mais je le mets lui-même au défi de trouver dans ce système modéré qu'il décrit si bien, des écoles séparées, de vraies écoles catholiques.

Terminons ce chapitre par un autre exemple indubitable de la mauvaise volonté du Surintendant et du Conseil de l'Education. Je viens seulement d'en être officiellement informé :

Au commencement de juillet 1895, le Conseil est dûment convoqué à Regina afin de discuter entre autres choses, l'opportunité d'ajouter une nouvelle série de livres de lecture, à la série déjà approuvée et obligatoire dans toutes les écoles des Territoires.

Le Conseil est d'avis que cette série sera simplement supplémentaire et toute liberté laissée aux écoles de l'adopter ou de la refuser.

Les choses étant ainsi, les représentants des Catholiques au Conseil de l'Education, c'est-à-dire le Révérend Père Linnet et Monsieur A. E. Forget, proposent d'adopter pour les écoles catholiques, comme livres de lecture libres et supplémentaires, ceux que nous avions avant l'Ordonnance de 1892, c'est-à-dire la *Dominion Catholic Series*. Ils représentent avec raison que cette occasion est des plus favorables pour les membres du Conseil. Ils prouvent par là qu'on les accuse faussement de persécuter la minorité catholique et, qu'à l'occasion, ils sont heureux de faire droit à ses justes réclamations. La minorité gardera comme obligatoires les livres des écoles publiques, mais elle aura, si elle le veut, comme supplémentaires et libres des livres de son choix.

Quoi de plus juste, de plus modéré que cette unique demande ?

Le Très-Révérend Cyprien Pinkham, Evêque anglican de Calgary et Saskatchewan, se joint à Messieurs Linnet et Forget. Il réclame pour nous, et nous l'en remercions bien sincèrement, cet acte de tolérance et de la plus élémentaire justice, mais tout est inutile. Les meilleures raisons vont se heurter contre le plus évident mauvais vouloir qu'il soit possible d'imaginer.

Les membres de l'Exécutif ayant seuls droits de vote, délibèrent entre eux, vont aux voix et la requête des catholiques est foulée aux pieds à l'unanimité !

Les extraits que nous venons de publier suffiront, croyons-nous, pour montrer l'importance de l'étude faite par le R. P. Leduc sur la question des Ecoles du Nord-Ouest.

On aura une idée du terrain couvert en jetant un coup d'œil sur la table des matières contenues dans cette brochure éditée par la librairie Beauchemin, de Montréal.

Table des matières.

ORDONNANCE SCOLAIRE DE 1892.— Les écoles catholiques séparées, reconnues par la " lettre " de la loi sont en réalité abolies avec l'ancien Bureau d'Education.

CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Sa composition est son absolutisme. — M. Goggin, surintendant de l'Education. — Pourquoi il a été choisi. — Ses pouvoirs toujours croissants. — Son antipathie pour nos institutions.

RÈGLEMENTS DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Règlements impossibles. — Naïf conseil du surintendant. — Injustes refus de certificats. — Opinion du *Free Press*. — M. Haultain président du Conseil. — Ecoles fermées faute d'instituteurs. — Certificats provisoires.

INSPECTEURS. — Ils sont tous protestants. — Inspection et protestation des commissaires. — Langue française parfaitement méconnue.

LIVRES CLASSIQUES DE LECTURE ET D'HISTOIRE. — Pourquoi nos livres de lecture et d'histoire sont réprochés par le Conseil de l'Instruction Publique.

LA MINORITÉ CATHOLIQUE A LA LÉGISLATURE DE 1894. — Les représentants des Catholiques. — Document soumis par eux. — Exposition de leurs plaintes et demandes. — Judicieuses remarques de Frank Oliver, député d'Edmonton. — Attitude étrange du surintendant.

OBJECTIONS DES CATHOLIQUES AUX LIVRES DE LECTURE ET D'HISTOIRE. — Objections par le Rvd Sinnett et par P. Rimmer, L. L. D., contre Buckley et Robertson. — Monsieur Bourgeois sur l'histoire du Canada. — Mr. John McCarthy au sujet des livres de lecture. — Explication des membres de l'ancien Bureau d'Education.

TRISTE RÉPONSE DE LA LÉGISLATURE AUX CATHOLIQUES DU NORD-OUEST. — Demandes des Catholiques presque complètement rejetées. — Vote adresse aux amendements et résolutions de M. Prince, député de St. Albert. — Remarques du Dr Brett à la Chambre. — Triste réponse du Conseil de l'Instruction Publique. — Nouveaux obstacles aux sœurs immigrantes.

PROGRAMMES DU CONSEIL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — Programme religieux, athée. — Programme moral sans une seule vertu surnaturelle.

LES CATHOLIQUES DU MANITOBA ET LE SYSTÈME SCOLAIRE DU NORD-OUEST. — Les Catholiques du Nord-Ouest répudient le système scolaire qui leur est imposé. — Assertion erronée de l'honorable N. P. Davin au Parlement. — Système inadmissible au Manitoba.

PAS DE PRIVILÈGES. CHOIX MALHEUREUX. — Réponses péremptoires et absolues du président du Conseil. — Deux poids et deux mesures. Conclusion.

CETTE TAXE

L'une des principales raisons que les partisans de l'uniformité des livres d'école invoquent à l'appui de leurs prétentions est que l'achat de ces livres constitue pour le père de famille pauvre un fardeau considérable. C'est une véritable taxe, dit-on, à cause du nombre trop grand de livres exigés et des changements trop fréquents.

Nous n'avons les loisirs nécessaires pour faire une enquête minutieuse capable de contrôler l'exactitude parfaite des affirmations de nos confrères ; cependant, comme l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes est très répandu dans notre province, nous avons pensé qu'il pourrait servir de point de comparaison.

Dans la paroisse de Saint-Jean Baptiste de Québec il y a une école dirigée par les Frères et comprenant dix classes. Voyons donc quels livres y sont en usage et si le nombre en est exorbitant au point que l'on dit.

Voici :

COURS PRÉPARATOIRE

Neuvième et dixième classes

Age moyen des élèves : 7 ans.

1. Syllabaire ou premier livre
2. Exercices de calcul
3. Une ardoise, une règlette.

Huitième classe

Age moyen des élèves : 8 ans.

1. Lectures courantes ou deuxième livre
2. Exercices de calcul
3. Cahier d'écriture
4. Une ardoise, une règlette
5. Abrégé du Catéchisme.

COURS ÉLÉMENTAIRE

Septième classe

Age moyen : 9 ans.

1. Lectures courantes
2. Exercices de calcul
3. Abrégé du catéchisme
4. Cours élémentaire de langue française
5. Primary Reader
6. Questionnaire
7. Cahier d'écriture
8. Cahier de devoirs
9. Une ardoise et une règlette.

Sixième classe.

(dite des Préparants)

Age moyen : 9 ans et demi.

1. Lectures courantes
2. Exercices de calcul
3. Abrégé du catéchisme
4. Cours élémentaire de langue française
5. Primary Reader
6. Questionnaire
7. Cahier d'écriture
8. Cahier de devoirs
9. Une ardoise

Cinquième classe

Age moyen : 10 ans

1. Devoirs du chrétien
2. Cours élémentaire d'arithmétique
3. Abrégé du catéchisme
4. Cours élémentaire de langue française
5. Primary Reader
6. Vocabulaire d'anglais et de français
7. Histoire Sainte
8. Histoire du Canada
9. Cours primaire de géographie
10. Cahier d'écriture
11. Cahier de devoirs
12. Une ardoise

Quatrième classe

Age moyen : 10 ans et demi

1. Devoirs du chrétien
2. Cours élémentaire d'arithmétique
3. Abrégé du catéchisme
4. Cours élémentaire de langue française
5. Primary Reader
6. Vocabulaire d'anglais et de français.
7. Histoire Sainte
8. Histoire du Canada
9. Cours primaire de géographie
10. Cahier d'écriture
11. Cahier de devoirs
12. Une ardoise

COURS MODÈLE

Troisième classe

Age moyen : 11 ans et demi

1. Le catéchisme
2. Cours Moyen d'arithmétique
3. Devoirs du chrétien
4. Cours Moyen de langue française.
5. Elementary Reader.
6. Vocabulaire d'anglais et de français.

7. Histoire Sainte.

8. Histoire du Canada.

9. Cours intermédiaire de géographie

10. Cahier d'écriture

11. Cahier de devoirs

12. Cahier de dessin.

Deuxième classe

Age moyen : 12 ans et demi à 13 ans

1. Le Catéchisme.
2. Cours Moyen d'Arithmétique.
3. Devoirs du chrétien.
4. Cours moyen de langue française.
5. Elementary Reader.
6. Méthode Ollendorf.
7. Histoire Sainte.
8. Cours intermédiaire de géographie
9. Cours Moyen d'histoire du Canada
10. Cahier d'écriture
11. Cahier de devoirs
12. Cahier de dessin
13. Cahiers pour Tenue des livres.

COURS ACADÉMIQUE

Première classe

Age Moyen : 14 ans

1. Le Catéchisme
2. Arithmétique commerciale
3. Lectures choisies
4. Cours Supérieur de langue française.
5. Cours élémentaire de langue anglaise.
6. Intermediate Reader.
7. Algèbre
8. Packard's Book-Keeping
9. Ollendorf
10. Histoire Sainte
11. Cours intermédiaire de géographie
12. Cours moyen d'histoire du Canada
13. Brook's mental arithmetic
14. Cahier d'écriture
15. Cahier de devoirs
16. Cahiers de dessin.
17. Cahiers pour Tenue des livres.

Comme on peut le constater beaucoup de ces livres ont été achetés dans des classes précédentes et peuvent servir plusieurs années à des élèves soigneux. Quelques-uns sont facultatifs, comme l'algèbre, ou ne sont pas toujours exigés.

Eh bien, nous le demandons aux gens de bonne foi, est-ce une si grosse bibliothèque à acheter que vingt-cinq ou vingt-six livres dont le plus cher coûte cinquante sous pour un cours comportant sept à huit années d'études ? Y a-t-il là raison de tant se lamenter ?

Nous ajouterons que le bénéfice réalisé par les Frères sur ces livres est, quoiqu'en disent les mauvaises langues, très minime. Bien plus, ce bénéfice tout entier est remis aux élèves, sous forme de récompenses pour succès obtenus, etc provoquant ainsi l'émulation entre eux et assurant leurs succès. Pas un sou ne tombe dans la caisse de l'Institut des Frères des Ecoles chrétiennes.

Nous pourrions développer plusieurs autres considérations, mais assez pour aujourd'hui.

J. P. BOULET.

“ La Bibliothèque Canadienne-française ”

La troisième livraison de cette revue vient de paraître. En voici le sommaire :

“ Crémazie, C.-J. Magnan. — Novembre, *Faucher de St. Maurice*. — Ozanam (Suite), *Villefranche*. — L'été de la Saint-Martin, *Carillon*. — Beaux Arts, architecture : Le Temple de la Victoire, ordre ionique (gravure). — La

tête de mort, *Vicomte Walsh*. — Une belle et fière parole à méditer, *Vaillant*. — La charité : musique et parole. — La prière en famille, *Mgr Gauvreau*. — Revue du mois. — Recréation. — Pensée du mois.”

La *Bibliothèque Canadienne-française* est la première publication que la Société Saint Vincent de Paul du Canada veut bien patroniser. Le but que se propose son fondateur est de répandre les bonnes lectures, de former le goût et de faire aimer le Beau, le Vrai et le Bien. Occasionnellement, la *Bibliothèque* travaille dans l'intérêt matériel des pauvres puisqu'une certaine partie de ses recettes va dans la caisse des conférences de la Société Saint Vincent de Paul.

Une bonne nouvelle : à partir du prochain numéro, le *Bibliothèque Canadienne française* sera imprimé sur papier glacé ; plusieurs gravures seront intercalées dans le texte. Tous ceux qui s'abonneront maintenant recevront les trois livraisons déjà parues. Prix : 25 cts. par année. Adresse : Boîte 6 B. P. Faubourg St Jean, Québec.

Nous recommandons de nouveau cette gentille revue à nos lecteurs. Chacun peut sans fatigue, faire de la propagande parmi ses amis en faveur de belles et saines lectures.

Ce Règlement

Depuis le discours de M. Laurier au Château Frontenac, la presse officielle nous laisse entendre chaque jour que dans vingt-quatre heures, l'on nous fera connaître le texte officiel de l'entente intervenue entre M. Laurier et Greenway, au sujet des écoles du Manitoba ; mais rien ne vient et les plus étranges rumeurs ne cessent d'orner les colonnes des journaux quotidiens. Cependant, nous avons une déclaration que M. Laurier aurait faite, à savoir que l'indiscrétion des journalistes aurait dévoilé les termes de cette entente, presque en leur entier. D'autre part la *Tribune*, de Winnipeg, qui passe pour l'organe de M. Greenway, disait ce qui suit, ces jours derniers :

“ Toutes les écoles devront être nationales, sous le contrôle du gouvernement provincial, sujettes aux mêmes inspecteurs et aux mêmes règlements. Les livres seront uniformes et les professeurs devront être qualifiés en subissant des examens d'un bureau provincial choisi à cet effet. L'enseignement d'un caractère purement séculier, à l'école, occupera toute la journée, à l'exception de la dernière demi-heure, durant laquelle les représentants de n'importe quelle dénomination religieuse pourront aller donner aux enfants les instructions religieuses qui leur sont propres, pourvu toutefois que les parents consentent à laisser leurs enfants à cette fin. Dans les cas où les parents décideront de ne pas faire donner d'instruction religieuse à leurs enfants, durant la demi-heure affectée à cette fin, les professeurs réguliers continueront leur cours jusqu'à la fin de la classe. On reconnaît à tous le droit d'opter entre ces deux cas.”

“ Le proviso qui a contribué à donner satisfaction à la minorité est le suivant : Dans les districts où il se trouve un moyen de vingt-cinq enfants catholiques-romains, en âge de fréquenter l'école, les parents de ces enfants pourront avoir un professeur de leur nationalité et de leur langue, mais parlant l'anglais et le français de façon à pouvoir enseigner les deux. Les livres de lecture, dans ces dernières écoles seront anglais et français, de manière à enseigner l'anglais le plus rapidement possible aux élèves, et les habituer dès le début à cette langue.”

Ce qui est certain, c'est que les libéraux et les McCarthyistes de Brandon ayant été consultés par M. Sifton, ceux-ci ont approuvé le projet de règlement. Par suite, M. Sifton, selon sa promesse a accepté le portefeuille de l'Intérieur dans le

ministère Laurier et se présentera dans Brandon. Ce qui n'est pas moins certain, c'est que les catholiques du Manitoba et spécialement leur chef Mgr l'archevêque de Saint-Boniface, n'ont pas été consultés bien qu'ils soient les seuls intéressés. Par contre le fanatique McCarthy semble avoir eu communication du projet de règlement et l'aurait approuvé d'après une dépêche publiée dans les journaux et non contredite jusqu'ici. Par contre, encore, des journaux qui, comme l'*Orange Sentinel*, de Toronto, ont toujours été les pires ennemis de notre race et de notre religion applaudissent M. Laurier. Quo faut-il conclure de tout cela sinon que les droits de nos coreligionnaires et compatriotes du Manitoba sont foulés aux pieds; que la constitution du pays est outrageusement violée par ceux-là même qui ont mission de la faire respecter; que la conciliation de M. Laurier est en banqueroute, en une honteuse banqueroute. Quelle autre conclusion pourrions-nous, en effet, tirer de toutes ces circonstances? Puisque nos ennemis sont contents, serait-il raisonnable pour nous de nous réjouir avec eux? Seuls, des imbéciles pourraient tenir une pareille conduite.

Le devoir du moment nous paraît donc bien clair. Le règlement en question ne saurait être accepté puisqu'il ne rend pas les écoles catholiques auxquelles les catholiques du Manitoba ont droit et qui peuvent seules assurer l'avenir religieux et moral de leurs enfants. Il faut donc que nos coreligionnaires du Manitoba se tiennent étroitement unis à leur évêque pour continuer la lutte jusqu'à ce que justice leur soit rendue. De notre côté, nous devons, dans la province de Québec, supporter nos frères de toutes nos forces car il est clair que si nous laissons écraser les catholiques de la petite province de l'Ouest, nous ne manquerons pas d'avoir notre tour plus tard et ce ne sera que le juste châtement de notre indifférence et de notre lâcheté.

J.-P. BOULET

COMMISSION ROMAINE

Chargée de l'enquête sur la question de Miss Vaughan

Nous lisons dans la *Croix* du 4 novembre :

Des doutes ont été émis sur l'identification de la Diana Vaughan qui défendait le palladisme dans les journaux maçonniques, et la Diana Vaughan qui a continué ses révélations, jamais contredites, dans les feuilles catholiques.

En face de l'émotion causée par ces doutes, le Congrès antimaçonnique de Trente devait donner des preuves; elles ont convaincu, il faut le dire, la plupart des congressistes présents mais ont laissé pour plusieurs, surtout au loin, des doutes devant l'obstination de la convertie à ne pas se montrer depuis qu'elle a quitté la maçonnerie.

On lui a aussi attribué une complicité à des écrits étranges.

Une Commission romaine avait été nommée au Conseil central de Rome, avant le Congrès, pour étudier cette question, et les feuilles catholiques italiennes ont demandé qu'on attendît son travail.

Quelques doutes pouvant se produire au sujet d'une Commission qui paraissait anonyme, nos amis nous demandent d'imprimer les noms de ses membres qui ont été proclamés à Trente :

Mgr *Lazarreschi*, évêque de Néocésarée.

Mgr *Sardi*.

Le commandeur *G. Alliata*, président du Comité central de l'Union antimaçonnique.

conique.

M. *Verzichi*, secrétaire général du Comité central de l'Union antimaçonnique.

DANS LE MONDE AGRICOLE

15^{ème} Convention annuelle de la Société d'Industrie Laitière

La Société d'Industrie laitière de la Province de Québec tiendra sa 15^{ème} convention annuelle à Joliette les deux et trois décembre prochain. Il serait oiseux de faire ici l'éloge des travaux de la société et des immenses services qu'elle a rendus à la classe agricole. Tous les cultivateurs, tous les fabricants de beurre et de fromage, qui ont fréquenté ces conventions et étudié le rapport annuel de la société, qui en est le compte-rendu, savent qu'ils y ont toujours trouvé une mine précieuse de renseignements appropriés à leurs besoins par des praticiens éminents. Tous les efforts de la Société ont toujours tendu vers la diffusion la plus complète des connaissances indispensables au succès de l'industrie laitière; il n'est pas en son pouvoir de régler le prix des produits du lait; mais elle ne néglige rien de ce qui peut assurer à ces produits une bonne réputation sur les marchés étrangers. Convaincue que la marque obligatoire des produits de la laiterie ne pourrait qu'être favorable au fromage de la province de Québec, la Société a déjà transmis au Ministère de l'Agriculture des résolutions approuvant le bill édictant cette marque. La question qui est fort importante sera de nouveau discutée à Joliette et les intéressés devraient s'y rendre, en grand nombre, afin de donner par leur présence un poids plus considérable à la résolution qui sera présentée à l'assemblée.

Pour tous renseignements s'adresser à M. Emile Castel, Secrétaire de la Société d'Industrie laitière, à St-Hyacinthe.

REVUE DE LA LIBRAIRIE

Littérature :

LES MALFAITEURS LITTÉRAIRES, par le R. P. Cornut, S. J. — 1 vol. in-12. Prix : 3 fr. 50 — Retaux, à Paris.

J'ai signalé il y a déjà quelques semaines la nouvelle édition de ce bon livre, — de ce très bon livre.

Voici l'appréciation qu'en fait M. Pontal dans la *Vérité* (de Paris) :

Le livre du P. Etienne Cornut, S. J., qui s'intitule bravement : *Les Malfaiteurs littéraires*, est, plus encore qu'un livre de critique littéraire un livre de défense religieuse. Quand ce livre parut pour la première fois, il fit scandale parmi les tenants de la littérature frivole, et le *Figaro* cria très fort à la calomnie : la grave *Revue des Deux-Mondes* épancha sa bile dans une note hargneuse, qui témoignait beaucoup plus de sa mauvaise humeur que de son bon goût. D'autres crièrent aussi sous la lanterne qui leur clignait si vivement les côtes; ils ne valent pas la peine qu'on les nomme. Le P. Cornut ne s'en émut pas plus que de raison, et très crânement il prépara une nouvelle édition de son livre, la voici. L'auteur estime et il a raison, qu'on emploie des armes très variées pour commettre des crimes, et que de toutes la plume n'est pas la moins chargée de méfaits, et c'est à le prouver que son livre s'emploie.

A vrai dire, la multitude des crimes littéraires dont nous avons été les témoins dans ces dernières années lui rendait la tâche facile; la difficulté était pour lui de choisir beaucoup plus que de trouver, car il ne pouvait tout dire. Nombreux sont en effet les *journalistes*, les *romanciers*, les *dramaturges*, les *poètes*, les *critiques*, les *historiens* et *pédagogues*, enfin les *philosophes*, toute la lyre que l'on peut qualifier de malfaiteurs.

S'ils ne tuent pas les corps, comme les vulgaires assassins, ils empoisonnent les âmes, ce qui est pire, et précisément parce qu'ils échappent presque toujours à la juridiction de la justice humaine, ils méritent d'être flétris par une justice plus haute. Et voilà le châtement que le P. Cornut leur inflige d'une main vigoureuse que les complaisances mondaines n'ont pas fait trembler. Il a fait là un acte de courage, dont nous devons le féliciter de tout cœur. Il serait à désirer que ce livre eût beaucoup de lecteurs parmi les honnêtes gens, et surtout de lecteurs décidés à profiter de ses leçons. La conclusion en est toute pratique : je la cite volontiers, car c'est la sanction nécessaire des flétrissures qu'il prononce :

« Que chacun s'interdise la lecture de ces productions funestes : qu'il en interdise l'accès dans sa maison, dans sa famille, partout où sa volonté a le droit et le devoir de s'imposer; qu'il les poursuive dans la rue, chez le libraire, dans les gares de chemin de fer; qu'il proteste contre les honneurs accordés à ces ennemis de la morale et du patriotisme, auteurs, éditeurs ou simples colporteurs; qu'il réclame, auprès des pouvoirs, contre cet attentat permanent à la faiblesse et à l'innocence de l'enfant, de l'adolescent et de la femme; qu'il ne se contente pas de fuir, mais qu'il dénonce et flétrisse les scènes où des dramaturges et des histrions sans pudeur étalent toutes leurs turpitudes; qu'il ne fasse grâce ni au roman en vogue, ni au journal bien informé, ni au poème et à l'image qui invoquent les grands mots de science ou d'art pour abriter leur dévergondage.

« Le jour où les Français comprendront ainsi leur devoir et se montreront résolus à l'accomplir sans faiblesse, les malfaiteurs littéraires disparaîtront, comme des assassins qui se cachent lorsque la police est vigoureusement faite. La sécurité des âmes est plus importante que celle des corps; l'être raisonnable a besoin de vérité autant qu'il a besoin de pureté. Deraciner les vices et faire fleurir les vertus, c'est préparer le relèvement de la religion et de la patrie, et rendre à la France son renom parmi les peuples; un but aussi noble vaut bien quelques sacrifices. »

Voilà des conseils qu'il faut retenir et mettre en pratique; il y a longtemps que la critique littéraire ne nous en avait fait entendre d'aussi vigoureux ni d'aussi sains, que les critiques au lieu de s'irriter contre celui qui les formule, fassent plutôt leur *med culpa*; ne sont-ils pas par leur complaisance coupables, responsables en grande partie des méfaits que le P. Cornut nous dénonce?

Histoire :

VIE DE M. DE PRÉVILLE prêtre de la congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul du diocèse d'Arras. 1 vol. in-8 illustré. Prix : 3 fr. — Gaume & Cie à Paris.

Sous ce titre, la librairie Gaume pu-

blie une belle vie d'apôtre de la jeunesse. C'est le récit très simple, très attachant, de M. l'Abbé de Préville, d'abord prêtre du diocèse d'Arras, plus tard membre de la Congrégation des Frères de Saint-Vincent de Paul. L'auteur spécialement qualifié pour écrire ces pages, y retrace fidèlement la physionomie si caractéristique, si originale de ce prêtre gentilhomme par son origine, sa distinction, sa délicatesse, apôtre par son zèle des âmes, son amour des petits et des déshérités.

Le récit est émaillé d'anecdotes piquantes, de ces saillies imprévues qui rendaient si attrayant le commerce de M. de Préville et lui créaient une individualité à part. Cet organisateur émérite était en effet un homme d'esprit en même temps qu'un apôtre, et quelqu'un l'accusait un jour d'avoir trop d'idées : précieux reproche dans un temps où les idées sont si rares!

En publiant la vie de M. de Préville, M. l'Abbé Occe n'a pas seulement écrit un beau livre, mais il a fait surtout une bonne action. Son ouvrage renferme nombre de sages conseils dont feront leur profit tous ceux qui s'occupent d'œuvres de jeunesse. Ce livre ne saurait être trop recommandé aux jeunes gens catholiques qui y puiseront la conscience de leurs devoirs, la notion des nécessités modernes et des misères de notre génération, et la prudence nécessaire dans la conduite d'œuvres aussi délicates que les patronages et les cercles. La place de ce volume est marquée dans toutes les bibliothèques des collèges, des séminaires, des noviciats, des universités catholiques, partout où se forment des chrétiens, des prêtres, des apôtres.

A l'heure où se fait sentir la nécessité des œuvres de jeunesse — œuvres que l'on peut créer dans les campagnes aussi facilement et non moins utilement que dans les villes — cette magnifique biographie sera comme le manuel de tous ceux qui s'occupent des jeunes gens pour les porter à Dieu.

Dans la *Chronique contemporaine*, du dernier numéro de la *Civiltà cattolica*, nous remarquons une correspondance du Canada dont voici le sommaire. Nous traduisons :

1. Coup d'œil sur l'histoire du Canada.
2. Lutte entre l'élément français et l'élément anglais.
3. La compagnie de la Baie d'Hudson et le gouvernement canadien.
4. Le système scolaire du Manitoba (colonie de la Rivière Rouge) modelé sur celui de la province de Québec.
5. Agitation contre l'abolition des écoles catholiques au Manitoba.
6. Le gouvernement du Manitoba n'obéit pas à l'injonction du gouvernement fédéral de faire cesser le système des écoles réprouvé par la minorité catholique.
7. Elections politiques du 23 juin de la présente année; la question scolaire reste non résolue par suite des menées des sectaires et des libéraux; les exhortations des évêques ne sont pas écoutées, victoire des libéraux.
8. Erreurs du parti conservateur; sa défaite n'est pas celle de l'Eglise catholique.

Plusieurs articles remis faute d'espace entre autres une appréciation de cette curieuse de dépêche annonçant que M. Fréchette prépare un drame pour le théâtre parisien.

Le parlement provincial a été ouvert mardi dernier selon le cérémonial ordinaire. Le discours du trône annonce entre autres une loi pour favoriser davantage l'instruction en notre province.

PETIT COURRIER
— DU —
MONDE CATHOLIQUE

Précieuses reliques. — A l'occasion des fêtes du millénaire de l'Œuvre Nationale Allemande de Sainte-Marie in Campo Santo, à Rome, on a exposé dans cette église, située près de la Basilique de Saint-Pierre, les reliques des martyrs saints Chrysanthé et Darie, dont l'Eglise a célébré la fête le 25 octobre.

Ces reliques ont été rendues à Rome par S. Em. le cardinal Klementz, archevêque de Cologne, après être restées 1052 à l'abbaye de Prum, dans la province métropolitaine de Cologne.

Elles avaient été données en 884 par le Pape Serge II à l'empereur Lothaire, qui en avait fait don à l'abbaye de Prum.

Le 14 octobre, on a célébré, à Saintes, le huitième centenaire de la grande translation, après la consécration d'Urbain II, des reliques de Saint Eutrope dans la crypte de l'église de cette ville.

On a fait la semaine dernière, à la chapelle du Séminaire de Québec, l'exposition de plusieurs centaines de reliques. C'est, croyons-nous, la collection la plus considérable qu'il y ait dans l'Amérique du Nord.

Parmi les plus remarquables de ces reliques nous citerons celles de Sainte-Anne, de Sainte-Marie-Madeleine, de Sainte-Monique, de Saint-Louis roi de France, de Saint-Martin de Tours, de Saint-Thomas d'Aquin, de Saint-François d'Assise, de Saint-Antoine de Padoue, de Saint-Paul et de tous les autres membres du collège apostolique, sans compter des ossements insignes de plusieurs martyrs des catacombes.

Il y a là les précieux éléments d'un superbe reliquaire dont les Directeurs du Séminaire orneront leur chapelle, dès qu'elle sera terminée.

Noces sacerdotales de diamant. — Mgr Dabert, doyen des évêques français, vient de célébrer le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale.

Mgr Nicolas-Joseph Dabert, chevalier de la Légion d'honneur, assistant au trône pontifical, est né à Henrichemont (Cher), le 17 septembre 1811. Il a été nommé à l'évêché de Périgueux le 16 mai 1863, préconisé le 28 septembre et sacré à Viviers le 22 novembre de la même année, il était précédemment vicaire général du diocèse de Viviers.

Outre de nombreux et très remarquables mandements, Mgr Dabert est l'auteur très apprécié de divers ouvrages religieux.

Consécration de Mgr Broyer. — Le 25 octobre, Mgr Coullié, archevêque de Lyon, a conféré la consécration épiscopale, dans la Basilique de N. D. de Fourvière, à Mgr Broyer, de la Société de Marie. Le nouveau prélat, né dans le diocèse de Belley, le 30 mai 1846, a fait ses études dans le diocèse de Lyon. Il vient d'être nommé Vicaire apostolique de l'Ar-

chipel des Navigateurs, en Océanie. Il a été pendant 18 ans missionnaire à Samoa.

Nouveaux Cardinaux. — Le R. P. Pierotti, dominicain, maître des sacrés palais, et M. le chanoine Prisco, éminent philosophe napolitain, ont reçu le 27 octobre dernier l'avis officiel de leur élévation au cardinalat.

Pèlerins anglais à Rome. — Le 25 octobre le Souverain Pontife a admis à assister à sa messe une soixantaine de pèlerins anglais qui sont allés, sous la conduite de Mgr Bikerstaffe Drew, remercier Léon XIII pour la Constitution apostolique qui a clos définitivement la controverse sur les Ordinations anglicanes. A cet effet et après sa messe, sur la demande de Mgr Stonor, archevêque titulaire de Trébizonde, qui avait accompagné les pèlerins au Vatican, le Saint-Père les a reçus en audience spéciale, leur renouvelant les marques de sa vive sollicitude pour le retour des Anglais à l'unité catholique, et les animant à y contribuer par leurs prières et par leurs œuvres.

Le Souvenir du Centenaire à Reims. — Depuis longtemps l'autorité ecclésiastique de Reims avait formé le projet d'une nouvelle église dans le faubourg qui s'étend entre les deux paroisses de Saint-Remi et de Sainte-Geneviève.

Le centenaire de Clovis sera l'occasion de sa réalisation.

Il était donc dans l'ordre même des choses de placer sous le vocable de sainte Clotilde la paroisse naissante qui va relier les deux paroisses de Saint-Remi et de Sainte-Geneviève, et de rappeler ainsi à la France, par le groupement de ces trois sanctuaires, pèlerinage à la fois de la piété et du patriotisme, les leçons et les gloires de son baptême.

L'idée est grande, il ne s'agit que de la mettre à exécution.

Déjà, les enfants de Marie de Reims, "pour glorifier, disent-elles, en la personne de sainte Clotilde la mission apostolique de la femme chrétienne", ont pris une initiative qui les honore. Elles font un appel aux jeunes filles de France, par les nombreuses associations d'enfants de Marie, pour les convier à "apporter une première pierre au monument qui rappellera à la Fille aînée de l'Eglise les grâces qu'elle est venue puiser, sur l'invitation de Léon XIII, au baptistère de Reims."

Feu Mgr Roos. — Au sujet de l'archevêque de Fribourg-en-Brigau, Mgr Roos, qui vient de mourir à l'âge de 68 ans, la presse catholique allemande est unanime dans l'expression de l'éloge et du regret. Si le nom de ce vénérable prélat n'est guère connu au dehors de la sphère restreinte assignée par la Providence à l'activité de Mgr Roos, si ce nom ne peut pas être placé à côté de ceux d'un Ketteler, d'un Ledockowski, d'un Melchers, d'un Vicari et de tant d'autres devenus illustres en cette seconde moitié de siècle, la mort de Mgr Roos n'en est pas moins considérée comme une perte sensible pour les catholiques allemands.

Archevêque de Fribourg depuis dix ans, Mgr Roos avait une situation particulièrement difficile. Le grand-duché de Bade, quoique en majorité catholique, est réputé pour être plus que d'autres pays, y compris même la Prusse de M. de Bismarck, infesté par le libéralisme sectaire. Le kulturkampf y a sévi avec une violence extrême. Encore aujourd'hui l'Eglise catholique est dans le grand-duché l'objet et la victime de tracasseries policières sans nombre et sans fin. Mgr Roos a eu le mérite de réaliser un bon nombre d'améliorations, grâce à une fermeté rare jointe à beaucoup de tact et de prudence. Il n'avait quitté qu'à regret et sur l'ordre formel du Souverain Pontife le diocèse de Limbourg. Mais une fois intronisé à Fribourg, le zélé prélat se dévoua corps et âme à ses nouveaux diocésains ainsi qu'à la défense des droits et de la liberté de l'Eglise. Ses efforts ne furent pas toujours couronnés de succès, les obstacles auxquels il se heurtait furent plus d'une fois insurmontables. Du moins il obtint de pouvoir rouvrir des petits séminaires et faire donner des missions à son peuple par des religieux de divers ordres. En outre le diocèse de Fribourg lui est redevable de la restitution des *Speergelder* ou fonds indûment perçus et retenus par le fisc.

Il serait trop long d'énumérer les autres mérites que Mgr Roos s'est acquis au cours de ses dix années d'épiscopat par d'heureuses innovations, par diverses réformes et par l'accomplissement minutieux, scrupuleux de son devoir pastoral malgré sa mauvaise santé et son grand âge.

Mgr Roos a été l'évêque dans toute la force du mot. Ses œuvres font son plus bel éloge et lui assurent un souvenir impérissable dans le diocèse de Fribourg — *L'Univers*

Nouveaux Nouces. — Le correspondant romain de *L'Univers* écrit, à la date du 25 octobre :

L'Osservatore romano vient de publier la nouvelle officielle que le Souverain Pontife a nommé, par billet de la secrétairerie d'Etat, le nouveau nonce apostolique pour la France, dans la personne de l'évêque de Viterbe, S. G. Mgr Clari.

Bien que déjà connue, cette nomination n'en a pas moins renouvelé, par sa publication officielle, la très heureuse et très sympathique impression qu'elle avait produite d'avance et qui ne manquera pas de grandir dans le nouveau milieu où les solides qualités de Mgr Clari sont appelées à s'exercer. Le tact et la prudence consommés qui le caractérisent sont en lui comme l'efflorescence de son esprit vraiment épiscopal. Par cela même, et ses œuvres pastorales le prouvent, sa prudence caractéristique sait, au besoin, s'inspirer des plus généreuses initiatives et s'enflammer du zèle ardent que lui inspirent les suprêmes intérêts de l'Eglise et de l'ordre social chrétien. Bref, il y a en lui, par une synthèse supérieure, l'alliage de la pondération et de l'élan, de la sagacité romaine et des meilleures qualités du caractère français telles qu'on les retrouve dans cette antique colonie gallo-romaine de Senigallia, qui est

la patrie de Mgr Clari, comme elle le fut de Pie IX.

On a exagéré à loisir la difficulté qu'éprouverait Mgr Clari à s'exprimer couramment dans notre langue. C'est le contraire qui est vrai, car s'il a tenu, ces derniers temps, à se perfectionner sous une habile direction à parler le français, je puis vous assurer de *auditu* qu'il le parle correctement. Il l'avait appris, d'ailleurs dès sa jeunesse, et lorsque, dès le mois de juillet dernier, Léon XIII lui manifesta l'intention de le destiner à la nonciature de Paris et lui demanda si l'usage de la langue française lui était familier, Mgr Clari répondit en priant le Saint-Père, qui est bon juge, on le sait, d'essayer sur-le-champ et de continuer la conversation en français, comme cela eut lieu effectivement à la grande satisfaction de Sa Sainteté.

L'Osservatore romano vient de publier aussi la nomination de Mgr Tarnassi comme internonce apostolique pour la Hollande et de Luxembourg. Cette nomination est également très heureuse, eu égard aux brillantes qualités du prélat et aux services qu'il a déjà rendus comme auditeur de nonciature à Vienne, comme sous-secrétaire à la Sacrée-Congrégation des Affaires ecclésiastiques extraordinaires et comme membre de la dernière mission pontificale envoyée en Russie, lors du couronnement du tsar.

La fête du Rosaire à Jérusalem. — Le 5 octobre dernier on écrivait de Jérusalem à *L'Univers* :

De toutes les manifestations de piété auxquelles donne lieu la solennité du Rosaire, nulle ne peut avoir plus d'originalité et de charme que la fête célébrée en ce jour chez les Pères Dominicains du couvent de Saint Etienne de Jérusalem. Les catholiques de la Ville Sainte y viennent, de plus en plus nombreux chaque année, gagner l'indulgence *toties quoties* comme celle de la Portioncule. Leur affluence fait regretter davantage aux Pères l'insuffisance de la chapelle et fait désirer avec impatience l'achèvement de la basilique endocienne qu'ils relèvent de ses ruines sur le terrain de la lapidation du premier martyr.

C'est surtout la grande procession d'après les vêpres, dans le clos du couvent, à travers les vieux oliviers et d'imposantes ruines, qui est d'un pittoresque indescriptible. Ce défilé des communautés avec leurs œuvres; ces catholiques de tous les rites, revêtus des costumes les plus divers et priant dans toutes les langues; ces jeunes filles en blanc portant les couleurs des trois séries de mystères, ces oriflammes et bannières, ces religieux et ces vénérables prêtres dont les liturgies se fondent en ce moment dans une même louange à Marie; c'est comme un écho de ce cantique de l'Apocalypse qui monte vers Dieu, *Ex omni tribu, lingua et natione*. A cet attrait s'ajoute le bonheur de réciter le rosaire sur les lieux mêmes où s'accomplirent le plus grand nombre de ses mystères. Le parcours de notre procession longe cette route de Nazareth que suivit tant de fois la sainte famille, où Marie et Joseph se trouvant un jour séparés de l'Enfant Jésus connurent la plus amère des douleurs.